



Présents : Cédric BARBIER, Marc BARBIER, Claude COMTE, Ludivine GERARDIN, Jean-Michel GRAS, Gilbert JACQUOT, Alexandre LENOBLE, Thierry VINCENT, Jean-Claude THABARD.

Excusés : MM Sylvie LEROY (pouvoir à Thierry VINCENT), Jean MICHAUD.

Secrétaire de séance : Mme Ludivine GERARDIN.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 30/11/2018

Il est approuvé à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 09/01/2019

Il est approuvé à l'unanimité.

BUDGET PRINCIPAL 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°2

Afin de permettre l'intégration des travaux réalisés sous mandat SIEDEC pour l'opération N° 139002M Restauration de l'intérieur de l'église, le conseil municipal décide, à l'unanimité, des modifications budgétaires suivantes :

Dépenses : Article 2313 (041) Constructions	57 096.16 €	
Recettes : Article 238 (041) Avances versées sur cdes immos corporelles		57 096.16 €

BUDGET PRINCIPAL 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Afin de permettre l'intégration des travaux réalisés sous mandat SIEDEC pour l'opération N° 1836250 Renouvellement matériel vétuste 2^{ème} tranche, le conseil municipal décide, à l'unanimité, des modifications budgétaires suivantes :

Dépenses : Article 21534 (041) Réseaux d'électrification	7 429.12 €	
Recettes : Article 16878 (041) Autres organismes et particuliers		4 309.12 €
Recettes : Article 238 (041) Avances versées sur cdes immos corporelles		3 120.00 €

BUDGET PRINCIPAL 2019 – OUVERTURE CREDITS INVESTISSEMENT

Afin de permettre le remboursement de la caution à l'ancienne locataire du logement situé au 4 impasse de la Grande vigne, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'ouvrir des crédits au compte 165 (Dépôts et cautionnements reçus) sur le budget principal 2019 pour 375 €.

OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU A LA CCJN

Les conseillers renouvellent, à l'unanimité, leur opposition au transfert de la compétence eau à la communauté de communes Jura Nord au 1^{re} janvier 2020.

RESOLUTION GENERALE DE L'AMF

M le maire propose aux conseillers de soutenir la résolution générale de l'AMF.

Les conseillers acceptent par 3 abstentions, 2 voix contre et cinq voix pour ce soutien.

QUESTIONS DIVERSES

- Restauration des retables : L'ouverture des plis a eu lieu le 16 janvier et le cabinet ARCHIPAT analyse les offres. Mais il n'y a pas eu de réponse pour le lot 1.

Deux solutions sont possibles :

1. Choisir une entreprise pour le lot 2, déclarer le lot 1 infructueux et engager une procédure négociée pour ce lot 1
2. Déclarer l'appel d'offres complet infructueux et relancer une consultation.

Le choix sera fait après le résultat de l'analyse des offres du lot 2.

- M. JACQUOT rappelle la demande faite pour un troc livres au niveau de l'abri de bus. Le conseil est favorable à cette proposition mais souhaiterait qu'il soit installé sous le préau. A suivre.

L'ordre du jour est terminé, M. le maire lève la séance à 21h05.